



## CONSEILS :

Créer une entreprise en Guadeloupe est souvent perçu comme une démarche laborieuse. De nombreux projets ne voient jamais le jour où sont voués à l'échec juste parce-que la première étape de ce projet de vie a mal été amorcée. Les charges patronales, la législation applicable au travail ou encore les lenteurs administratives découragent nos nombreux talents à se lancer dans la création de leur activité.

En réalité, **lancer sa boîte en Guadeloupe n'est pas forcément plus difficile qu'en métropole** mais au contraire présente même un certain nombre d'avantages indéniables spécifique à notre territoire.

De nombreux dispositifs d'aide à la création d'entreprise.

La Région Guadeloupe accompagné de ses partenaires institutionnels ( l'État et l'Europe) a mis en place de nombreuses **aides à la création d'entreprise** afin de permettre à tout entrepreneur de créer son entreprise en Guadeloupe mais aussi de se développer plus facilement.

Elles sont multiples et présentes à différentes étapes et dans quasiment tous les domaines ! Il existe également beaucoup de **formations à la création d'entreprise**, qui peuvent s'avérer être le coup de pouce nécessaire pour aider un entrepreneur à se lancer.

Monter son entreprise requiert beaucoup de temps mais ne nécessite pas toujours de cesser toute activité annexe, au moins au démarrage : il vous est ainsi possible de **cumuler vos activités d'entrepreneur et de salarié**.

En toute connaissance de cause, la société **BCCL ACCESS TO SUCCESS** a su s'entourer des meilleurs professionnels pour vous faciliter l'accès à la création d'entreprise.

Ainsi nous vous accompagnons pour :

- L'étude de marché dans votre secteur d'activité
- Le conseil sur la pertinence de vos projets
- Un accompagnement personnalisé sur la recherche de votre projet professionnel
- Le choix de statut juridique correspondant à votre situation personnelle et professionnel
- La rédaction de vos statuts juridiques
- La réalisation de votre prévisionnel d'activité
- La rédaction de l'annonce légale de votre entreprise
- Les démarches administratives auprès des CCI ou autres chambres d'immatriculation
- L'accompagnement pour les demandes d'aides financières
- L'accompagnement pour l'obtention des différentes subventions éligible à votre entreprise
- La mise en place de vos stratégies de développement commerciaux
- La mise en place de tous vos outils de communications visuels, digitaux et institutionnels
- Un accompagnement personnalisé sur le suivi administratif et comptable de votre entreprise
- Un conseil et une mise en place dans vos démarches d'optimisation fiscale
- Un accompagnement dans votre développement structurel en vous permettant de bénéficier de l'ensemble des dispositifs permettant l'embauche de nouveaux collaborateurs
- La réalisation de votre suivi comptable jusqu'à la réalisation de vos bilans.

Nous mettons ainsi tout en œuvre pour que votre départ dans votre vie entrepreneuriale soit une réussite.

Mais qu'en ai-t-il du coût de cet accompagnement ?

Nous avons décidé pour permettre à l'ensemble de nos porteurs de projets, de leur permettre de concrétiser à leurs rêves en leur fournissant des prestations sur mesure, répondant à leurs budgets.